

Instances Participatives
Compte rendu de la séance du 11 octobre 2022
Présidence: Anne-Lise Ingrassio

Membres présents:	<p>Madame Anne-Lise Ingrassio (directrice remplaçante) Monsieur Patrick Galster (MA Crêts-de-Champel), Madame Aline Messerli (MA Peschier) Madame Arielle Christe (enseignante Crêts-de-Champel) Madame Séverine Liaudet (enseignante Crêts-de-Champel) Madame Laïla Frattini (enseignante Peschier) Madame Nadia Bourquin-Poté (GIAP Crêts-de-Champel/Peschier) Monsieur Cédric Burnier (chef de secteur, ville de Genève) Madame Valentine Bugeja (parent Crêts-de-Champel) Monsieur Lionel Goldschmid (parent Crêts-de-Champel) Madame Josette Charbonnier (secrétaire)</p>	
Excusée :	<p>Madame Heather Dethurens, (parent Crêts-de-Champel)</p>	
Ordre du jour	Commentaires/Synthèses	Suivi - Actions/Contacts
<p><u>1. Mot de bienvenue et présentation de Mme Anne-Lise Ingrassio</u></p>	<p>Mme Anne-Lise Ingrassio présente son parcours ; elle a été enseignante pendant 20 ans puis s'est tournée vers la formation continue. Pendant 4 ans elle a accompagné les projets d'équipe et les enseignants nouvellement engagés.</p> <p>De son point de vue, le but des Instances participatives est de renforcer la cohérence générale de l'action éducative menée en faveur des élèves. C'est un lieu ouvert à l'information, la consultation et aux propositions. L'intention étant que ces réunions permettent de développer un climat propice aux apprentissages et optimisent les relations de l'école avec les familles, les collectivités publiques locales et les autres partenaires.</p>	
<p><u>2. GIAP</u></p>	<p>Les effectifs de l'école Peschier sont stables. Par contre, les effectifs de l'école des Crêts-de-Champel sont en nette progression. Une trentaine d'enfants de plus à midi et une vingtaine le soir. Nous arrivons à 239 repas à midi et plus d'une centaine d'enfants sont présents au parascolaire après 16h00.</p> <p>L'école des Crêts-de-Champel accueille également à midi les enfants de la CLI (Classe Intégrée) et une partie des élèves de 8P de l'école Peschier. En effet, le réfectoire de l'école Peschier n'est pas assez grand pour tous les élèves inscrits.</p>	

	<p>Des activités communes, des échanges entre les deux écoles sont en projet.</p> <p>Deux ateliers mobiles sont proposés par la Ville de Genève. L'atelier « Danse », déjà connu depuis quelques années et un nouvel atelier « Les potions d'Adèle » qui consiste à la fabrication de produits d'entretien naturels.</p> <p>Mme Nadia Bourquin-Poté confirme qu'une dérogation, 1 fois par semaine, pour libérer les enfants avant l'heure prévue, afin de participer à une activité extra-scolaire, est possible sur demande des parents. Des informations utiles se trouvent dans les conditions générales du GIAP. (www.giap.ch)</p> <p>Une séance d'information aux nouveaux parents est organisée dans le courant du mois de septembre où une visite des espaces GIAP est programmée.</p> <p>L'APE profite de cette information et émet le souhait qu'une visite de l'école entière soit proposée aux parents, plus spécifiquement aux parents des nouveaux élèves. Cela pourrait être organisé lors de la première réunion de parents en début d'année.</p>	<p>Les enseignants vont soumettre l'idée à l'ensemble des collaborateurs et revenir vers l'APE.</p>
<p><u>3. Divers</u></p>	<p>M. Cédric Burnier confirme à l'APE que beaucoup d'animations/manifestations sont possibles. Il rappelle que les demandes doivent être faites bien à l'avance et en collaboration avec la ville de Genève et la gérance des locaux. L'APE assure que la compréhension du processus a bien été intégrée et que les démarches à suivre sont pleinement comprises.</p> <p>L'APE nous rapporte qu'une centaine d'adhérents se sont inscrits. Une exposition de citrouilles va prochainement être organisée, plusieurs autres activités seront proposées tout au long de l'année.</p> <p>La fête de l'Escalade est en préparation dans les deux écoles. La fête aura lieu le 12 décembre à l'école des Crêts-de-Champel et le 9 décembre à l'école Peschier. Les enseignantes de la commission Escalade de l'école des Crêts-de-Champel vont se réunir bientôt. Après leur réunion, la commission transmettra à l'APE leur projet afin de discuter ensemble de ce qui peut être fait en commun.</p> <p>Les enseignants désirent faire un retour de la fête de fin d'année du mois de juin 2022. Bien que celle-ci fut festive, un énorme gaspillage de nourriture et une pagaille dans le préau à la fin de la fête sont à déplorer. En effet, la formule du « buffet canadien » est à revoir, ainsi que le rangement des tables etc. Bien que des tours de tri étaient à disposition, elles n'ont pas été utilisées correctement. Les enseignants et le responsable du bâtiment ont dû nettoyer et ramasser des déchets multiples.</p>	<p>La commission Escalade est chargée de faire un retour à l'APE</p>

	<p>L'APE remercie l'équipe enseignante pour tout le travail fourni quant à l'organisation de cette fête. L'APE et les enseignants vont discuter ensemble afin de préparer la fête de fin d'année 2022-2023.</p> <p>M. Cédric Burnier nous fait part de l'expérience de l'école « Le Corbusier ». Il a été demandé aux enfants de préparer les tours de tri pour leur fête de fin d'année. Cette stratégie s'est avérée payante, les enfants étaient fiers de montrer leur travail, cela a incité les parents à mettre les déchets dans les poubelles respectives.</p> <p>Les enseignants de l'école Peschier informent que, lors de la fête de fin d'année, un système de verres consignés a été mis en place et que la formule pique-nique a été retenue. De ce fait, moins de déchets et de rangements à effectuer.</p> <p>Les enseignants de l'école des Crêts-de-Champel remercient vivement les parents qui se sont occupés de l'arrosage du potager cet été. Celui-ci a été fructueux et bien entretenu. Un apéro de remerciement s'est organisé mais malheureusement les parents concernés n'étaient pas disponibles.</p> <p>Une collaboration entre l'APE des Crêts-de-Champel et des parents d'élèves de l'école Peschier pourrait être un avantage et une aide précieuse pour, pourquoi pas, créer une future APE de l'école Peschier.</p> <p>Notre prochaine réunion aura lieu le mardi 21 mars 2023. Mme Anne-Lise Ingrosso vous remercie de bien vouloir lui transmettre, en temps voulu, les points à aborder afin que notre séance soit structurée.</p>	<p>APE – Commission fête de fin d'année</p>
--	--	---